

PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES AVEC UNE
AGRICULTURE ÉCONOMIQUEMENT PÉRENNE



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AIN**

NOS PRIORITÉS

Plus de vie dans les territoires
avec une agriculture
économiquement pérenne

ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DANS
SES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUE,
ENVIRONNEMENTALE,
CLIMATIQUE ET SOCIALE
P_ 5 | 9

DÉVELOPPER UNE
AGRICULTURE DURABLE
À VALEUR AJOUTÉE DANS
LES TERRITOIRES
P_ 10 | 12

FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ
P_ 13 | 16

DÉVELOPPER DES
PROJETS DE TERRITOIRES
ET DES SERVICES AUX
COLLECTIVITÉS
P_ 17 | 19

DE L'OPÉRATIONNEL, DE LA PROXIMITÉ ET DU PRAGMATISME

L'année 2022 s'est déroulée dans un contexte encore une fois compliqué pour l'agriculture.

Il a fallu s'adapter aux implications de la guerre en Ukraine. Le contexte géopolitique a bouleversé les repères économiques en créant des tensions sur les marchés de l'alimentaire, de l'énergie et de l'ensemble des matières premières. L'explosion du prix des intrants, du carburant ou encore de l'électricité impactent sérieusement nos exploitations.

Une nouvelle PAC est entrée en vigueur et notre objectif, tout au long de l'année, a été de vous informer et de vous inciter à anticiper ce changement sur vos entreprises. Le changement climatique est également au centre des préoccupations. Ses effets se font sentir : hausse des températures, pluies torrentielles, canicule, sécheresse... Nos exploitations vont devoir évoluer rapidement. Les conseillers de la Chambre d'agriculture ont pris le sujet en main et travaillent activement pour vous proposer des accompagnements adaptés en matière d'optimisation technique, d'efficacité économique, de résilience, de stockage de l'eau, d'autonomie alimentaire, de bâtiments.

Il nous faut également travailler au renouvellement des générations : une exploitation sur deux sera à transmettre dans les 10 prochaines années.

Malgré tout, 2022 est aussi marquée par le renforcement de nos collaborations. Plusieurs partenariats ont été mis en place avec des coopératives pour la réalisation des conseils stratégiques phytosanitaires dans les délais impartis. Nos relations continuent d'être constructives avec nos partenaires institutionnels, les collectivités, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, les représentants départementaux de l'État. L'agriculture de l'Ain avance, forte de ces partenariats solides et efficaces.

Quoiqu'il en soit, cette année encore, nous nous sommes attachés à poursuivre la réalisation des 4 axes stratégiques de notre projet de mandature.

Nous avons le plaisir de vous présenter la rétrospective des principales actions dans les pages qui suivent. Celles-ci illustrent la pertinence et la diversité des actions menées par votre Chambre d'agriculture.

Michel Joux, Président



PRIORITÉ 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économique, environnementale, climatique et sociale

Renforcer le renouvellement des générations agricoles : assurer la transmission des exploitations avec des projets d'installation performants et durables



Actions phares

- Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation.
- Accompagner dans la durée les projets d'entreprise en développant le suivi post-installation
- Accompagnement de l'installation
- Renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur

► Réalisé en 2022

- **Sensibilisation des futurs cédants** via l'envoi de 376 lettres spéciales «Transmission».
- 98 exploitants ont bénéficié d'un accompagnement individualisé au **Point Accueil Transmission**.
- 17 Diagnostics Cédants, afin de faciliter la transmission de l'exploitation
- 54 porteurs de projets ont profité d'une «**Dotation Jeune Agriculteur**» afin de faciliter leur installation.
- 291 porteurs de projet ont été accueillis au Point Accueil Installation.
- Le Conseil en Évolution Professionnelle. En 2022, 100 personnes ont été accueillies.
- 54 Suivis post-installation

ZOOM sur Certicréa, la certification pour la création et reprise

- Un parcours global adapté au futur chef d'entreprise
- 4 modules de compétences transversales, (choisir le bon statut pour votre entreprise agricole, sécuriser l'accès au terrain agricole, analyser tous les risques de votre activité agricole, connaître les aspects économiques de votre projet) et 2 modules spécifiques (s'installer à plusieurs, et vendre en circuits courts)
- 55 porteurs de projets ont suivi la formation
- 22 candidats ont soumis leur projet au jury avec 65% de réussite



Actions phares

- Renforcer les compétences des chefs d'entreprises et salariés par une offre de formation adaptée aux enjeux de l'agriculture
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement humain des agriculteurs

▶ Réalisé en 2022

- **100 formations** organisées autour de l'installation, la transformation, les circuits courts, les productions végétales, l'agronomie, l'élevage, la santé animale, l'environnement.
- 1 000 stagiaires accueillis en formation.
- Un renouvellement de l'offre important.

▽ Réalisé en 2022

- La Chambre d'agriculture de l'Ain propose une prestation d'accompagnement personnalisé pour épauler de manière plus poussée, et conseiller à tout moment de la vie de l'exploitant ou salarié.
- Ain'Formations Orientation : environ 11 000 personnes accueillies dans le cadre de ce salon.

NOUVEAUTÉ

- Développement de formations sur les thématiques de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et les référents bien-être animal volailles



Actions phares

- Poursuivre l'élaboration de références technico-économiques sur les principales filières départementales.



- Produire des références spécifiques pour les filières avicoles et équine, ainsi que les points de vente collectifs afin de sécuriser les systèmes d'exploitations

▶ Réalisé en 2022

Des références essentielles pour optimiser nos conseils !

- Une analyse de groupe annuelle sur 17 systèmes agricoles
- Élaboration d'un référentiel régional de données technico-économiques sur l'ensemble des productions.
- Suivi technico-économique de 6 fermes laitières et 6 fermes allaitantes (dont 2 en bio) en collaboration avec l'institut de l'élevage.
- Suivi de 2 fermes dans le cadre de cap protéines sur l'autonomie protéique des exploitations agricoles.

▶ Réalisé en 2022

- 37 jours de référent technique régional Agriculture biologique avicole
- 28 jours de travail sur la constitution de références technico-économiques avicole
- 5 jours de travail sur les références technico-économiques et indicateurs de performance des points de vente collectifs
- 42 pour les références technico-économiques équine
- 35 jours de travail sur les références technico-économiques Volailles de Bresse
- 10 jours de travail pour la réalisation d'indicateurs en ateliers de transformation fermière (enquête consommateurs)



Filières et circuits de proximité

- 5 sessions de formation traite, 176 Contrôles de matériel
- Bovin croissance : 45 adhérents soit 2 820 animaux, 1 journée de restitution collective des résultats
- 72 dossiers bâtiment

Mutation des exploitations agricoles : stratégie d'entreprise, autonomie, gestion des risques



Actions phares

- Accompagner les chefs d'entreprises dans l'élaboration de leur stratégie et l'analyse des risques en s'appuyant sur des références technico-économiques
- Sécuriser les entreprises agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles et efficaces



▶ Réalisé en 2022

- 17 études de projets d'exploitation et études «passer le cap»
- Audits d'exploitation
- 225 déclarations PAC.

NOUVEAUTÉ : MON DIAG' NOUVELLE PAC

- Nos équipes accompagnent les exploitants avec l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC pour anticiper les actions à mettre en place, à travers des réunions d'information et des prestations individuelles et collectives.

Faire face aux enjeux climatiques, énergies, eau, biodiversité, optimisation des intrants...



Actions phares

- Proposer à chaque agriculteur un conseil agronomique en lien avec son projet d'entreprise
- Sensibiliser et faciliter l'appropriation de techniques et pratiques adaptées aux évolutions climatiques et environnementales
- Conforter la maîtrise de l'eau (drainage, stockage, irrigation)
- Renforcer notre accompagnement : méthanisation, photovoltaïque, bois, énergie



▷ Réalisé en 2022

- **Accompagnement de groupes** dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques (baisse des phytosanitaires, agriculture de conservation) :

- **CETA Bressan** : actions en lien avec la gestion des effluents et l'adaptation au changement climatique

- **Avenir Dombes Sols** : animation et actions en lien avec l'agriculture de conservation

- 1 réseau **DEPHY**

- 1 groupe reconnu **Ecophyto - 30000**

Accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre du conseil stratégique phytosanitaire, dans le cadre d'une approche agronomique.

173 conseils stratégiques phytosanitaires réalisés.

NOUVEAUTÉ

- Création d'un nouveau groupe sur le Valromey : **Sols Vivants des Montagnes** et mise en place d'actions.

Maîtrise de l'eau

- Accompagnement de 24 projets agricoles (demandes de forages, demandes de subvention, projets de retenues).
- Suivi de l'Association Syndicale d'Irrigation de l'Ain : 1 30 exploitants
Portage d'une demande d'irrigation dans les cours d'eau : 25 irrigants occasionnels.



Énergies

- 1 projet de méthanisation bien avancé
- Contacts avec 3 EPCI (méthanisation)
- 3 projets photovoltaïque en réflexion



PRIORITÉ 2

Développer une agriculture à valeur ajoutée dans les territoires

Accompagner le développement des filières à valeur ajoutée, rentables et créatrices d'emplois : filières longues et territoriales, circuits courts, alimentation de proximité, agriculture biologique.



Actions phares

- Travailler sur l'approvisionnement des métropoles voisines
- Accompagner de nouvelles formes d'agriculture périurbaine et urbaine
- Accompagner 50 % des agriculteurs bio avant, pendant et après leur conversion
- Mettre en place de nouveaux services : étude de marché, redynamisation des points de vente collectifs

► Réalisé en 2022

« Agricultures Urbaines »

Animation nationale d'un Réseau Mixte Technologique (RMT).
11 partenaires du développement, de la recherche et de l'enseignement,

Agriculture biologique

- Près de 380 producteurs engagés en agriculture biologique, soit 12% des fermes et 8,7% de la surface agricole départementale
- 17 contacts, 10 rencontres info-bio, 3 études de projet de conversion, 3 suivis de conversion et 7 appuis techniques
- 2 réunions d'information porteurs de projets, 2 portes ouvertes installation en maraichage bio et 1 en petits fruits
- 7 formations aux pratiques bio et alternatives
- Suivi de parcelles légumineuses à graine
- Participation à l'organisation des ateliers Tech&Bio grandes cultures et viticulture

Circuits courts

- 3 formations études de marché, 3 études de marché individuelles et 2 collectives
- 8 sessions de formations réalisées et 65 stagiaires formés
- 1 étude de faisabilité de projet collectif et 1 chiffrage de projet
- Développement de points de vente collectifs : 1 à Saint-Étienne-du-Bois, 2 en Saône et Loire, 1 dans l'Hérault à Balaruc





Action phare

- Créer du lien avec les collectivités et multiplier les échanges avec les décideurs pour développer les circuits courts et l'alimentation de proximité

▷ Réalisé en 2022



Agrilocal

- Contribution au développement de la plateforme : 209 fournisseurs dont 56 % d'actifs sur la plateforme
- 1^{er} département en chiffre d'affaires sur la plateforme (1,3 millions d'€)
- Participation à l'organisation du premier marché de producteurs de l'Ehpad de Chatillon-sur-Chalaronne, et à 3 animations dans les collèges
- Participation à des événements : forum de l'approvisionnement, journée technique Volaille de Bresse, Salon des Maires, 160ème Glorieuses
- Visites d'exploitations

Valoriser nos productions de qualité et nos filières de productions

- **Plus de 440 adhérents à Saveurs de l'Ain** : producteurs, artisans des métiers de bouche, restaurateurs et revendeurs.
- Saveurs de l'Ain, marque ombrelle du patrimoine culinaire de l'Ain, a été présente sur 26 événements ou partenaire de ceux-ci.
- Elle a également renforcé sa visibilité sur les réseaux sociaux avec la création de 15 teasers diffusés sur sa chaîne YOU TUBE «Les Recettes des Chefs» valorisant les produits de nos filières agricoles et producteurs fermiers.
- 110 000 numéros du Magazine Saveurs de l'Ain, ont été imprimés et distribués sur le département.





Action phare

- Faciliter l'engagement dans la certification «Haute Valeur Environnementale »



▷ Réalisé en 2022

- 39 exploitations en formation HVE.

NOUVEAUTÉ

- HVE - Certification collective
Après l'audit de la Chambre d'agriculture et l'audit de 5 exploitations tirées au sort, la Chambre d'agriculture de l'Ain est certifiée structure collective HVE et les 21 exploitations nous ayant rejoint obtiennent elles aussi la certification HVE.



Action phare

Développer la gestion durable du bois et mieux intégrer la problématique forestière.

- Accompagnement du développement de l'association Bois Agri-Local Aindinois, 40 adhérents
- 2 tournées d'abattage mécanisé avec un nouveau matériel de type « grappin tronçonneuse » auprès de 20 exploitations agricoles
- Organisation de 3 matinées d'échanges au pied des haies (55 participants)
- Formalisation et diffusion auprès des collectivités d'un support de communication « L'utilisation de plaquettes bocagères produites localement : un moyen de valoriser les haies »

PRIORITÉ 3

Faire dialoguer agriculture et société

Etre le porte-parole du monde rural



Actions phares



Plein'R - Vilars-les-Dombes

► Réalisé en 2022

- Promouvoir les métiers de la production agricole et para-agricole
- Valoriser l'évolution de l'agriculture et des pratiques agricoles de nos territoires

- Elaboration de 2 «Pages Agir» sur la diversité des projets en agriculture dans les différents territoires, et 2 newsletters à destination des collectivités
- Organisation de la 7^{ème} édition du concours des pratiques agro-écologiques des prairies du Val de Saône
- Tenue d'un stand sur le salon Plein'R
- Mise en lumière de l'agriculture lors des Trophées de l'agriculture
- Participation au salon des Communes et Intercommunalités de l'Ain
- Interventions auprès des établissements scolaires
- Réalisation de 3 films pour le cinéma pour promouvoir l'agriculture





- Etre présent et communiquer sur des sujets prioritaires dans les lieux de décisions politiques

- Participation à :

- la définition d'une stratégie agricole et alimentaire

- la construction d'un plan d'actions dans le cadre d'un programme alimentaire territorial (CC* Rives de l'Ain Pays de Cerdon)

- la mise en oeuvre et au suivi d'actions inscrites dans le programme alimentaire territorial (Grand Bourg Agglomération, CC Veyle)

- la réalisation de programme de type « Marathon de la biodiversité » (Grand Bourg Agglomération) ou PSE (Dombes)

- Environ 300 représentations agricoles dans différentes instances du département

- Près de 50 réunions en lien avec les collectivités territoriales



- Développer des projets territoriaux concertés

- 25 réunions multi-acteurs mobilisant les chargés de territoire principalement sur les thématiques de l'environnement et de la biodiversité , de l'économie et des filières , les énergies renouvelables ou encore l'aménagement du territoire
- Rencontres avec plusieurs acteurs du territoire et notamment la Compagnie Nationale du Rhône, le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, l'Association des Maires de l'Ain, l'Agence Locale de l'énergie et du Climat, l'association «Prenons Racine» ...

PASTORALISME : développer les projets de travaux pastoraux dans un cadre territorial avec un partenariat étroit avec les 7 EPCI concernés

- Lancement du Plan Pastoral territorial Haute Chaine avec le PNR Haut Jura
- Première année de fonctionnement du plan pastoral territorial Bugey Revermont
- Suivi, animation ou création de plus d'une quinzaine d'Associations Pastorales.



Assurer la préservation du foncier agricole et l'évolution de l'agriculture au cœur d'un territoire urbanisé



Action phare

Contribuer à la préservation du foncier (expertises et avis sur les documents d'urbanismes) pour le maintien de l'agriculture

NOUVEAUTÉ

- Participation à plusieurs groupes de travail et échanges avec la DDT pour la finalisation de la «Doctrine départementale pour les projets photovoltaïques»

► Réalisé en 2022

- 179 avis délivrés
- 39 Documents de planification (SCOT, PLUi, PLU)
- 113 dossiers d'autorisation d'urbanisme (PC, CU, DP ...)
- 3 avis sur les autorisations de boisement
- 9 Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- 10 commissions foncières, 9 CDPENAF, 3 CDAC et 1 CDNPS
- Plus de 35 réunions avec le démarrage de nombreuses procédures




PRIORITÉ 4

Développer des projets de territoires et des services aux collectivités

Accompagner de manière ciblée et adaptée les collectivités territoriales dans leurs projets autour de l'agriculture.

Actions phares

Accompagner les collectivités dans leurs démarches :

- 
1. de développement d'une alimentation de proximité (ouverture de points de vente, marché, approvisionnement local),
 2. d'appréhender les enjeux de l'agriculture locale afin d'adapter leurs aménagements
 3. de conduire des projets environnementalement viables

▷ Réalisé en 2022

- Animation d'un groupe d'agriculteurs de la CC Veyle sur la valorisation des produits issus de l'agriculture de conservation des sols
- Animation d'un réseau de fermes agro-écologiques à l'échelle de Grand Bourg Agglomération
- Pilotage d'un groupe multipartenarial (CA01, CCI, CMA et Adabio) pour identifier les outils logistiques susceptibles de favoriser l'alimentation en produits locaux de la restauration hors domicile à l'échelle des territoires de Grand Bourg Agglomération, la CC Dombes, la CC Plaine de l'Ain et la CC de la Veyle
- Co-organisation d'un atelier associant agriculteurs et élus du territoire de la CC de la Veyle sur la cohabitation entre activités agricoles et habitants du territoire

NOUVEAUTÉ

- Réalisation de formations à destination des élus des collectivités. Au total 5 sessions ayant mobilisé 37 élus : « Aménager mon territoire tout en préservant les espaces agricoles et naturels » et « Mieux connaître l'agriculture pour répondre aux questionnements des habitants de ma commune » en partenariat avec l'Association des Maires de France Ain



Rencontrer chaque collectivités afin d'écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire.



Présentation de l'agriculture de l'Ain à la nouvelle Préfète Cécile Bigot-Dekeyzer

- 7 rencontres avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : CC Val de Saône Centre, CC de la Veyle, Grand Bourg Agglomération, CC Dombes, CC Plaine de l'Ain, Pôle métropolitain du genevois français.
- Organisation de la deuxième édition des rencontres « Les élus à la ferme » sur la thématique de l'installation/transmission avec 3 matinées
- Finalisation de 3 études d'impacts agricoles, et finalisation de la première phase de 2 études préalables agricoles





Co-construire des stratégies et projets de territoires



Développer des partenariats publics / privés autour de l'agriculture

- Poursuite des travaux dans le cadre des conventions existantes (Pays de Gex Agglomération, CC Dombes, CC Miribel Plateau, Grand Bourg Agglomération, PNR du Haut-Jura ...) et signature de nouvelles conventions (CC Veyle, Haut Bugey Agglomération, CC Bugey Sud, Grand Bourg Agglomération, CC Val de Saône Centre).

NOUVEAUTÉ

- Mise en place des réflexions avec les EPCI et dépôt de 6 projets agro-environnementaux et climatiques (soit directement, soit en lien avec l'EPCI concerné). Cela permettra aux agriculteurs concernés qui le souhaitent de contractualiser des MAEC en 2023.



LES TEMPS FORTS 2022 EN ACTIONS

1# Conférence générale agricole

La conférence générale agricole annuelle est l'occasion de mettre en lumière plusieurs actions phares indispensables au développement de l'agriculture aindinoise. Le Département a une nouvelle fois renouvelé sa confiance et son soutien financier.



Conférence générale agricole - Thoiry

Vie de l'institution

Les élus de la Chambre d'agriculture se sont réunis 3 fois, en assemblée plénière, afin de définir les grandes orientations de la politique agricole départementale. La Chambre d'agriculture concentrant son action et ses compétences au service de 4 enjeux majeurs : le renouvellement des générations, la rentabilité économique, la transition économique et climatique et la prise en compte des attentes sociétales.

2#



3# Élaboration de la stratégie «adaptation au changement climatique»

Les élus de la Chambre d'agriculture de l'Ain ont travaillé à définir la stratégie d'accompagnement des exploitations en matière d'adaptation au changement climatique. Les échanges ont été denses et ont conduit à structurer notre action autour de 3 enjeux :

- l'intégration de cette thématique dans les études d'installation,
- la sensibilisation des agriculteurs,
- un travail de prospective.



4# Photovoltaïque au sol

Nos équipes se sont investies dans la mise en place en lien avec la SEM Lea d'une société de développement «AGRI LEA» qui permettra de développer des projets de centrales photovoltaïques au sol en accord avec les souhaits de la profession agricole et les ambitions des collectivités territoriales. Celle-ci devrait permettre de maîtriser le développement des projets autour d'un consensus territorial tout en favorisant un retour économique local.

5# A la rencontre des Jeunes Agriculteurs



Afin d'encourager les échanges avec les jeunes exploitants, la Chambre d'agriculture et les JA de l'Ain ont organisé deux soirées, l'une sur le Plateau d'Hauteville et l'autre à Viriat.

Ces temps de rencontres ont permis d'évoquer l'actualité agricole et surtout l'installation et la transmission, avec la présence d'acteurs du secteur agricole.

6# Recherche Innovation et Développement

La Chambre d'agriculture est engagée dans de nombreux projets de recherche innovation et développement autour de la constitution de références, l'adaptation au changement climatique, la réduction des intrants, alimentation, l'énergie verte, l'agriculture et société, l'agronomie, l'eau biodiversité.

La Chambre d'agriculture a la volonté de :

- répondre aux besoins du terrain par l'acquisition de nouvelles compétences,
- rendre les connaissances opérationnelles,
- se projeter sur l'avenir.



7# **Accompagnement de filières créatrices de valeur : structuration de la filière piment de Bresse**



Une vingtaine de producteurs ont relancé la production de piment de Bresse, variété spécifique adaptée aux sols et au climat de la Bresse. Ce produit rencontre un très bon accueil de la part des restaurateurs et transformateurs agro-alimentaires. L'objectif est de structurer une filière, rassembler les différents acteurs, élaborer un cahier des charges, choisir le mode de protection et d'encadrement de la production le mieux adapté.

8# **Construction d'une démarche collective de valorisation des produits issus de l'agriculture de conservation des sols**

La communauté de communes de la Veyle a fait le constat que les agriculteurs s'interrogent sur le devenir de leur exploitation sans revalorisation de leur production à court terme, que des efforts sont réalisés pour adapter les techniques de production face aux enjeux environnementaux et sociétaux, que ces derniers ne sont pas visibles auprès des consommateurs. Elle a fait appel à la Chambre d'agriculture afin d'étudier l'intérêt de construire une filière autour de l'agriculture de conservation des sols.



9#

Bâtiment / stress thermique

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitants face aux problématiques de températures avec une approche globale (ambiance du bâtiment, ventilation, bien-être animal et disponibilité en eau, circulation, confort de couchage, ombre en pâture, conduite alimentaire), et propose des solutions permettant d'adapter les bâtiments.

10#

Diagnostic nouvelle PAC

Un accompagnement aux agriculteurs afin de leur permettre de se positionner quant à l'impact de la Nouvelle PAC 2023 sur leur exploitation.



La situation de l'exploitation est analysée, avec les éléments de la réforme l'impactant, résultats des indicateurs de l'éco-régime (calcul du score pour votre exploitation) et synthèse de votre situation. Un conseil spécifique est apporté sur les adaptations nécessaires au système d'exploitation pour optimiser les aides.

11# Conseil Cultures

Afin de répondre à la demande de plusieurs agriculteurs pour réfléchir aux interventions sur leurs cultures, une offre de services a été mise en place.

L'accompagnement apporte une expertise et une pertinence technique dans la prise de décision. Il permet de savoir s'il faut intervenir ou non sur les cultures, soit par un traitement phytosanitaire, soit par des alternatives. Le fait d'être accompagné participe au maintien voire à l'amélioration du résultat technique et économique, et rassure sur la bonne prise de décision.

L'expertise est à la fois technique et économique, et garantit une indépendance ainsi qu'une objectivité du conseil.



12# Conseil Stratégique Phytosanitaire

Depuis le 1er janvier 2021, la loi de séparation des activités de vente et de conseil des produits phytosanitaires est entrée en vigueur afin de réduire leur utilisation.

La réalisation d'un conseil stratégique phytosanitaire (CSP) est désormais obligatoire pour toute entreprise utilisant des produits phytosanitaires (hors agriculture biologique et haute valeur environnementale).

Ce CSP est également une opportunité pour faire évoluer la stratégie de protection des cultures, et permet d'anticiper les évolutions réglementaires.

Le CSP consiste en un diagnostic complet des pratiques phytosanitaires, atouts et contraintes d'exploitation ; une discussion autour des leviers d'optimisation de pratiques ; et un plan d'actions personnalisé, avec des leviers clés et stratégiques adaptés à l'exploitation.

180 exploitations ont réalisé leur CSP en 2022.

Un CSP spécifique existe pour les maraîchers spécialisés et diversifiés en agriculture conventionnelle sur le département.



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO SANITAIRE

Ce conseil est obligatoire pour toutes exploitations utilisant des produits phytosanitaires. Anticipez sa réalisation.

NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE



Assurer la pérennité financière
de l'entreprise



Assurer nos missions
de service public



Accompagner, impulser
le développement
collectif et l'innovation



Développer les services adaptés
aux besoins de nos clients :
agriculteurs,
collectivités territoriales



Travailler en partenariat

SATISFACTION GLOBALE

79%

de clients satisfaits ou très satisfaits **POUR LE CONSEIL**



94%

de clients satisfaits ou très satisfaits **DE LA FORMATION**



88% de clients satisfaits de la qualité de l'écoute

71%

de clients considèrent que la Chambre d'agriculture est **UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ**

77%

de clients satisfaits **DE L'ÉCOUTE DES CONSEILLERS**



99%

de clients satisfaits **DE L'ORGANISATION DES FORMATIONS**

97%

de clients satisfaits **DE LA RÉPONSE AUX ATTENTES EN FORMATION**

EFFICACITÉ ET INNOVATION DES PRESTATIONS



de clients satisfaits trouvent les prestations innovantes



des clients estiment que la Chambre d'agriculture contribue à améliorer la performance de leur exploitation



clients satisfaits de la transférabilité des acquis des formations

COMPÉTENCE DES CONSEILLERS

80%

des clients recommandent la Chambre d'agriculture pour son expertise



100%

clients satisfaits par la qualité des intervenants en formation







CHAMBRE D'AGRICULTURE AIN



Chambre d'agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire, BP 84
01003 Bourg-en-Bresse cedex



04 74 45 47 43



accueil@ain.chambagri.fr
www.ain.chambres-agriculture.fr